



*Résumé des décisions du
conseil municipal lors de
la séance ordinaire du
10 juillet 2017*

CONSEIL

- Il a été résolu que la Ville de Rosemère exprime son désaccord avec la **politique de financement de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)** telle qu'elle a été conçue, qu'elle demande au conseil d'administration de l'ARTM de modifier la politique de financement et que l'ARTM fasse preuve d'une transparence totale et de donner accès aux données financières qui ont mené à cette politique. Enfin, il est résolu que le Ministre des Transports intervienne afin d'ajuster ladite politique.
- Il a été résolu que la Ville de Rosemère recommande favorablement le **regroupement de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Rosemère** avec les autres Offices municipaux d'habitation du territoire de la MRC Thérèse-De Blainville au sein d'un office régional d'habitation à être créé sur le territoire de la MRC Thérèse-De Blainville. Il a également été résolu que la Ville entreprenne les démarches et les négociations à cet effet. Enfin, Mme Guylaine Richer, présidente du conseil d'administration de l'OMH de Rosemère, agira comme

représentante de la Ville au comité de transition et de concertation afin d'enclencher ce processus.

- **Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (CCITB) :**
 - Il a été résolu de renouveler l'adhésion et d'adhérer au forfait d'activités de base de la CCITB pour la saison 2017-2018 pour la somme de 1 065 \$, taxes en sus ;
 - de verser une somme de 8 500 \$, non taxable, à la CCITB en guise de support économique pour l'Aile des gens d'affaires de Rosemère (AGAR) ;
 - d'autoriser la mairesse ou la mairesse suppléante à signer, pour et au nom de la Ville de Rosemère, tout document pour donner effet à la présente.

DIRECTION GÉNÉRALE/RESSOURCES
HUMAINES/COMMUNICATIONS

La Ville de Rosemère a procédé à la confirmation d'emploi de Mme Jocelyne Montreuil, au poste de directrice du Service des finances et trésorière.

La Ville a également procédé aux embauches suivantes :

- M. Luc Cloutier, au poste de 5^e opérateur, eau potable et eaux usées, débutant le 11 juillet 2017 ;
- Mme Diane Simard, au poste de directrice des Services juridiques et greffière, débutant le 4 septembre 2017 ;
- Mme Justine Asselin, au poste de trésorière-adjointe, débutant le 31 juillet 2017.

SERVICES JURIDIQUES

- Conformément à l'article 316 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le greffier par intérim dépose la lettre de démission du conseiller M. Daniel Simoneau, effective en date du 3 juillet 2017.
- Suite à la démission du conseiller Daniel Simoneau, il est résolu de désigner Mme Guylaine Richer à titre de membre du Comité de démolition pour la période comprise entre le 3 juillet et le 31 octobre 2017.

SERVICES COMMUNAUTAIRES

- Il a été résolu que la Ville de Rosemère adopte le plan de développement des collections de la bibliothèque, à la demande du Ministère de la culture et des communications.
- Les subventions, contributions financières, commandites et dons suivants ont été octroyés :
 - a) 200 \$ - Commandite - Fondation Rosemère et Jeunesse Action Rosemère - Tournoi de golf 2017
 - b) 300 \$ - Commandite - Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (CCITB) - Tournoi de golf 2017;
 - c) 17 000 \$ - Subvention - Église St-James.

